

DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION
EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU
PIDAF

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION
EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU PIDAF DE LA MONTAGNETTE



(document inspiré de l'étude réalisée par l'Office National des Forêts)

I/ SITUATION GENERALE

1.1 Situation administrative

Département de situation :	Bouches du Rhône
Arrondissement :	Arles
Cantons :	Tarascon et Châteaurenard
Surface forestière par communes :	Barbentane : 1 330 ha
	Boulbon : 1 115 ha
	Graveson : 465 ha
	Tarascon : 1 090 ha.

Répartition par type de propriétaire :

- Propriétés communales bénéficiant du régime forestier :	2 365 ha	59,0 %
- Autres propriétés communales :	40 ha	1,0 %
- Forêts privées groupées au sein de l'ASL de Voulongue :	91 ha	2,5 %
- Forêts privées non groupées :	290 ha	7,5 %
- Forêts privées d'une superficie inférieure à 4 ha :	568 ha	14,0 %
- Terrains autres que forestiers (friches, cultures, carrières...) :	646 ha	16,0 %

1.2 Situation écologique

- **Géologie et pédologie** : Des versants et des crêtes calcaires peu favorables à la végétation forestière, des fonds plus riches mais cultivés.
- **Climatologie** : En présence du climat méditerranéen typique avec deux mois secs, la Montagnette, située au débouché du sillon rhodanien subit pendant environ 120 jours par an et de plein fouet la violence du Mistral qui accentue les effets de la sécheresse en été et du froid en hiver
- **Topographie et relief** : La Montagnette constitue un massif de faible altitude (150 m environ) mais au relief assez abrupt, notamment sur ses flancs Est et Ouest. L'altitude varie entre 10 m au pied des pentes et 167 m au Mont de la Mère.
Ce massif est par ailleurs marqué par une série de collines et vallons globalement orientés Nord-Ouest / Sud-Est, parallèles donc à l'axe du mistral, les fonds de vallon étant souvent occupés par des mas avec leurs cultures associées.

Des conditions écologiques difficiles donc, avec de faibles précipitations en période de végétation, des sols superficiels en calcaire actif, de fortes pentes et la violence du Mistral.

1.3 Les facteurs humains.

- **Historique** : En 1829, lors de la soumission au régime forestier de la forêt communale de Barbentane, le massif est recouvert de chênes Kermès et de broussailles. A cette époque, tous les fonds de vallons ainsi que certains versants aménagés en terrasses sont cultivés (oliviers, amandiers), le surplus est parcouru par les troupeaux. De gros efforts de reboisement seront entrepris par l'administration des Eaux et Forêts entre 1864 et 1913. Ces boisements ont malheureusement été détruits en grandes parties par les feux de 1962 et de 1982.
- **Population** : Elle se répartit dans les quatre Communes membres de la façon suivante : Barbentane environ 3 800 habitants, Boulbon environ 1 600, Graveson environ 3 800 et Tarascon environ 14 000.
- **La fréquentation touristique** : De nombreux sites touristiques dont deux prestigieux (Saint Michel de Frigolet et le Château de Barbentane) soumettent le massif de la Montagnette à une très forte présence touristique (promeneurs, sportifs, amateurs de vieilles pierres...etc). Cette fréquentation massive pose quelques problèmes en matière d'équipements d'accueil, de protection du site et des forêts contre l'incendie.
- **La chasse** : Les gibiers sont majoritairement le lapin, ensuite le perdreau et quelques faisans de tir. La location du droit de chasse est consentie aux sociétés communales de chasse. En contrepartie, ces dernières s'engagent dans la gestion du capital cynégétique par des tentatives de repeuplement, par la réalisation d'aménagements divers (agrains, points d'eau) et par la réalisation de cultures pour le gibier. Les quatre sociétés de chasse de la Montagnette se sont regroupées au sein d'un GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) afin d'avoir une gestion et une politique cohérente sur l'ensemble du massif.
- **L'agriculture** : L'activité agricole est en nette régression. Suite aux nombreux terrains mal entretenus, on constate un essor du Pin d'Alep. Cette régression de l'agriculture favorise l'augmentation des zones potentielles de départ de feu et facilite la propagation des incendies.

II/ HISTORIQUE

Suite à l'intérêt porté aux problèmes liés aux espaces naturels dans leur globalité, les Communes de Barbentane, Boulbon, Graveson et Tarascon créent un syndicat intercommunal en novembre 1988, afin de préparer un plan intercommunal d'aménagement du Massif de la Montagnette.

La durée du Syndicat Intercommunal d'étude du Massif Forestier de la Montagnette fixée à deux ans à sa création, est prorogée en 1991 jusqu'à l'achèvement de l'étude nécessaire à l'élaboration du Plan Intercommunal d'Aménagement Forestier du Massif.

Et c'est en 1993 que le Syndicat est transformé en Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation en vue de la mise en œuvre du PIDAF de la Montagnette. Ses compétences sont étendues à la recherche de financements et la mise en œuvre des travaux prévus du PIDAF ou à la gestion ou la protection des espaces naturels de massif.

La contribution des communes s'établit selon les critères suivants :

- Pour la section de fonctionnement : à parité entre les communes associées
- Pour la section investissement : 50 % selon les superficies et 50 % selon le potentiel fiscal.

Le Syndicat est créé à ce jour pour une durée illimitée.

Les grands objectifs pourraient être résumés comme suit : « protéger et valoriser le massif par des formules innovantes tant au niveau forestier que paysager, écologique, touristique, agricole et cynégétique avec une recherche du moindre coût ».

III/ DESCRIPTION – ETAT INITIAL DU MASSIF

3.1 Les peuplements

On retiendra les données suivantes : 67 % de la superficie forestière n'est pas boisée, les résineux occupent le quart de la surface totale et les feuillus moins de 1,5 %.

3.2 Les feux –historique – étude – zones à risques

- Le feu du 7 juillet 1982 parti du territoire communal de Barbentane, cet incendie devait détruire une superficie de 1 930 ha.
- Les départs de feux localisés en majorité au bord des villages et le long des routes.
- Les zones à risques : la ligne SNCF, les lignes EDF, les poudrières (zones particulièrement sensibles en cas de départ de feu : situation ou végétation), la zone d'activité de Boulbon (broussailles, augmentation de la fréquentation), la fréquentation touristique sur l'axe Frigolet-Barbentane.

3.3. L'état des équipements

- Les voies d'accès : Le réseau a été fortement amélioré ces 20 dernières années. Un effort de signalisation reste à faire. L'état des chaussées est assez bon, même si un effort devra être fait ces prochaines années.
- Les points d'eau : la répartition géographique et l'accessibilité des points d'eau a été considérablement améliorée ces dernières années. alimentation incertaine ou insuffisante de certains poteaux d'incendie.
- Les bandes débroussaillées de sécurité : L'entretien du débroussaillage est réalisé par les Forestiers Sapeurs. Cet entretien est régulier et plutôt bon.
- Vigie et patrouilles : la vigie n'a qu'une vision partielle du massif, un véhicule léger patrouille pour la surveillance, un groupe de quatre CCFM les jours de grands risques mis à disposition par le département à Frigolet.
- Accueil du public : Une ZAPEF (Zone d'Accueil du Public En Forêt) a été mise en place par la municipalité de Barbentane il y a plusieurs années. Cet équipement a été complété par une autre ZAPEF à l'abbaye Saint Michel de Frigolet.

3.4 Les potentialités forestières

Dans l'ensemble, des potentialités assez faibles, mais la possibilité d'introduction de feuillus ou de résineux nobles existe sur une surface non négligeable (près de 100 ha).

IV/ DESCRIPTION – ETAT ACTUEL DU MASSIF

La Montagnette est située au cœur historique et géographique de la Provence. 300 000 personnes visitent chaque année ce massif de 4 000 ha.

Une étude a donné lieu à une large concertation des acteurs locaux qui ont fixé trois objectifs :

- Offrir un accueil de qualité à tous les usagers de la Montagnette
- Réduire et transformer l'impact de la fréquentation afin de la rendre compatible avec une gestion patrimoniale intégrée et valorisée du massif forestier.
- Utiliser la fréquentation comme un instrument de développement socio-économique et culturel respectueux de l'environnement.

4.1/ ACCUEIL DE QUALITE

- Des espaces aménagés pour la détente : 5 aires aménagées sur 90 ha. Leurs abords ont été débroussaillés pour réduire le risque de feu.
- Deux tables d'orientations installées au cœur du Massif afin de permettre une lecture précise du paysage
- La restauration du patrimoine vernaculaire : le moulin de Bonnet, un puits, le mazet forestier...
- Des itinéraires pour les promeneurs et les sportifs : création de 45 km d'itinéraires cyclables, 15 km d'itinéraires de randonnée pédestre
- Des parking fonctionnels et intégrés : un soin tout particulier a été apporté leur intégration dans le paysage (choix des matériaux, plantation d'arbres...), c'est aussi un lieu privilégié pour implanter une signalétique appropriée.

4.2/ ACTIONS EN FAVEUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

- La nouvelle réserve de chasse autour de St Michel de Frigolet d'une surface de 62 ha améliore les conditions de vie de la faune sauvage
- Sept réserves d'eau ont été façonnées pour compenser le manque de point d'eau permanent dans le massif
- La fermeture de chemins à la circulation automobile préserve le calme et la tranquillité.
- La restauration des zones dégradées : des dispositifs simples et intégrés au paysage limitent le piétinement, la végétation reprend alors lentement ses droits.

4.3/ PROTECTION ET VALORISATION DU MASSIF

« Protéger et valoriser le massif par des formules innovantes tant au niveau forestier que paysager, écologique, touristique, agricole et cynégétique avec une recherche du moindre coût. »

- D.F.C.I. : améliorer les pistes forestières afin de faciliter les accès aux véhicules de lutte contre l'incendie, mettre en place une signalisation, supprimer les zones à risques, encourager le débroussaillage, installer des points d'eau, aménager une vigie supplémentaire utilisable les jours de risques très sévères.

- Zones débroussaillées : trouver une autre utilité aux zones débroussaillées (pâturage, culture, aménagements cynégétiques, mise en place d'une irrigation....)
- Sylviculture : reboisement et gestion des pinèdes existantes, enrichissement en feuillus.
- Cynégétique : En collaboration avec la fédération départementale des chasseurs, un schéma d'amélioration des potentialités pourra être mis en place.

VI/ COMPTE RENDU DES ACTION ENTREPRISES EN 2008.

5.1 Grandes coupures et Sylvopastoralisme

Les grandes coupures sont réalisées conformément au projet de territoire forestier Montagnette qui a été validé par le Conseil Régional.

Elles comprennent, après étude des milieux et du foncier, le débroussaillage et les coupes sur une profondeur minimale de 50 m de part et d'autre des pistes et sur l'ensemble des aires d'accueil, puis la recherche d'agriculteurs, cueilleurs, bergers ou chasseurs et la contractualisation avec ces personnes pour un entretien durable de ces coupures.

5.2 Suivi du Projet de territoire

Après la résiliation du précédent marché, un bilan a été établi. Devant la caducité prochaine de nombreuses aides financières, il a été décidé de ne relancer qu'une consultation sur certaines études d'Avant Projet Sommaire. Il s'agit de :

- Création d'un itinéraire équestre, dans et autour du massif
- Aménagement d'un itinéraire de promenade de la digue de Tarascon à la chapelle St Victor
- Amélioration et mise en protection de la liaison Graveson- Montagnette
- Amélioration des itinéraires pédestres et cyclistes existants
- Aménagement d'une promenade depuis le moulin de Bretoule jusqu'à l'aire de boules.
- Aménagement de protection des abords de voies ouvertes à la circulation publique et de chemins forestiers
- Aménagement de l'aire d'accueil de Boulbon
- Etude d'avant projet sommaire pour les travaux de présentation au public du petit patrimoine dans le massif (2 sources captées et 12 croix)
- Travaux de présentation au public des chapelles de Bragalance, St Julien et St Victor.
- Equipement de l'aire d'accueil de Frigolet pour assurer son ouverture au public au cours de l'été.

VI/ Bilan du programme d'actions de l'année 2009

6.1 PROGRAMME CFM 2009

- Création d'une interface entre le village de BARBENTANE et le plateau sur 14 ha (46 200 €) : Projet financé par le CFM 2009. L'étude foncière et les demandes aux propriétaires privés ont été réalisées. Projet en cours.
- Etude d'Actualisation du PIDAF (20 000 €) : Projet financé par le CFM 2009. Consultations en cours.

- Création aire de puisage, terrassement sur environ 300 m²+ confection d'une dalle bétonnée sur la commune de TARASCON (18 150 €) : Projet non financé par le CFM 2009. Reproposé au CFM 2010.
- Etanchéification et aménagement de l'accès de la citerne béton de la ZAPEF de Frigolet (11 000 €) : Projet financé par le CFM 2009. Projet en cours.

6.2 PROGRAMME Pistes D.F.C.I PRIORITAIRE 2009

- MO 105(Tarascon – Boulbon) : Réfection ponctuelle de la bande de roulement.
 - MO 101 (Barbentane) : Réfection ponctuelle de la bande de roulement.
- Programme reporté en 2010.

6.3 PROGRAMME ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENT DU MASSIF

- Réparation barrières bois, système de fermeture (15 unités) : Réalisé en 2009.
- Modification d'ouverture des barrières métalliques - 2 sens (20 unités) : Reporté en 2010 ; faute de financements.
- Fourniture et mise en place serrure type DFCI sur la Citerne de l'Abbaye (1 unité) : Réalisé en 2009.

6.4 PROGRAMME FERMETURE DES ACCES AU MASSIF

Demande de barrières gratuites au Conseil Général (12 unités) : Pas de réponse du Conseil Général.

Fourniture et pose d'enrochement (100 ml) : Reporté en 2010 ; faute de financements.

6.5 PROGRAMME FORSAP

- Poudrière RD 81 - Frigolet - Débroussaillage sur 3 ha (Tarascon) : Non réalisé à ce jour.
- MO 104 - Entretien de la Coupure de combustible sur 40 ha (Barbentane) : Réalisé en 2009.
- MO 105 - Entretien de la Coupure de combustible sur 20 ha (Tarascon – Boulbon) : Réalisé en 2009.
- MO 201 - Entretien BDS sur 11 ha (Barbentane) : Réalisé en 2009.
- Accès MO 100 - Entretien BDS sur 5 ha (Barbentane) : Non réalisé à ce jour.
- Accès MO 203 - Entretien épaveuse de part et d'autre de la piste sur 2,5 ha (Graveson) : Non réalisé à ce jour.
- Mise en sécurité de 6 points hauts et de 3 chemins d'accès à l'épaveuse sur 6,5 ha : Non réalisé à ce jour.

6.6 PROGRAMME CYNEGETIQUE

Fourniture et mise en place de panneaux d'information garantie 10 ans : Recherche de financements.

VII/ CONCLUSION

Le travail effectué depuis la création du Syndicat Intercommunal met en évidence le dynamisme du PIDAF.

VIII/ CONTACTS

Syndicat Intercommunal PIDAF de la Montagnette :
Siège social : Mairie de Boulbon : 04.90.43.95.47

Office du tourisme de Barbentane : 04.90.90.85.86

Office du tourisme de Graveson : 04.90.95.88.44

Office du tourisme de Tarascon : 04.90.91.03.52

Avec l'aide du Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire, du Conseil Régional, du Conseil Général et pour l'assistance technique de l'Office National des Forêts.